

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 6 février 2012

2012 V. 1G Vœu relatif au maintien de l'emploi à RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Considérant le souhait du Gouvernement et des responsables de l'Audiovisuel Extérieur de la France (AEF) de fusionner à marche forcée RFI et France 24 ;

Considérant que ce projet de fusion a déjà imposé 206 suppressions d'emplois en 2009 et qu'un second plan social est prévu visant à supprimer 126 postes dont 84 à RFI, 22 à France 24, 2 à l'AEF, 4 à Monte Carlo Doualiya et 14 autres qui restent à déterminer ;

Considérant que l'Ile-de-France est le seul territoire de France métropolitaine ayant la possibilité d'écouter RFI en FM ;

Considérant que RFI siège à Paris au 116, avenue du Président Kennedy (16e) dans les locaux de la Maison de Radio France, et que ce plan social aggraverait la situation de l'emploi à Paris alors que le Département connaît déjà un taux de chômage proche de 9 % ;

Considérant que l'impact humain et professionnel serait tel sur le bassin d'emploi local que le Préfet de Paris contraindra RFI à s'acquitter en contrepartie d'une taxe de revitalisation qui atteindrait environ 500.000 euros, en accord avec la Loi de programmation sociale du 18 janvier 2005 pour la cohésion sociale (article L. 1233-84 du Code du travail) ;

Considérant que la suppression d'emplois touche principalement les postes de production, la plupart sont des postes de journalistes, et que leur disparition est de nature à mettre en cause les emplois d'autres catégories de personnels ;

Considérant l'opacité qui entoure ce plan quant aux conséquences sur le projet éditorial et sur l'organisation interne des rédactions ;

Considérant que ces suppressions d'emplois successives sont de nature à mettre en cause les missions même de Radio France Internationale ;

Considérant la richesse de RFI, média unique d'informations et de magazines, en français et dans plus de dix autres langues, qui informe tous les francophones de l'état du monde et participe au rayonnement international de notre propre culture ;

Sur la proposition de Mme Danielle FOURNIER et des élu(e)s du Groupe Europe Ecologie, « Les Verts » et Apparentés,

Emet le vœu que :

M. le Maire de Paris interpelle le Ministre de la Culture et de la Communication pour s'opposer à ce projet de fusion aux conséquences humaines, sociales, économiques et culturelles néfastes.